

## BILAN CARBONE DANS LA CONSTRUCTION : BOUYGUES CONSTRUCTION INNOVE EN LANCANT CARBONECO<sup>®</sup>

Bouygues Construction annonce officiellement le lancement de CarbonEco, un logiciel destiné à réaliser les bilans carbone des projets de bâtiments et de travaux publics. Précurseur, le Groupe adapte ainsi la méthode bilan carbone de l'Ademe<sup>(1)</sup> au contexte opérationnel et à la diversité des ouvrages qu'il construit ou qu'il rénove : habitat, bureaux, scolaire, industrie, ouvrages d'art, tunnels, etc. Ce logiciel peut aussi être utilisé en phase d'exploitation des ouvrages livrés.

Développé en partenariat avec Carbone 4<sup>(2)</sup>, CarbonEco permet aux maîtres d'ouvrage de connaître précisément les émissions de gaz à effet de serre de leurs projets, de leur conception jusqu'à leur démolition, en passant par la période d'exploitation. CarbonEco permet d'indiquer, en amont de chaque projet, l'empreinte carbone de celui-ci, donnant ainsi aux clients les moyens de choisir les meilleures options de conception et de construction proposées par Bouygues Construction.

Bouygues Construction a formé une cinquantaine de collaborateurs aux méthodes de bilans carbone de l'Ademe et, par extension, à l'utilisation du logiciel CarbonEco. En 2009, CarbonEco a été testé et utilisé sur environ 30% des projets du Groupe. Dès 2010, c'est la quasi-totalité qui bénéficiera d'un bilan carbone.

CarbonEco s'inscrit dans la stratégie d'éco-conception des ouvrages et dans le déploiement d'une véritable comptabilité carbone pour l'ensemble du groupe Bouygues. Mis au point avec Bouygues Immobilier et Colas, il facilite la mise en œuvre de plans d'action pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'entreprise. Cette politique de réduction des émissions se développe dans deux domaines principaux : la construction d'ouvrages "bas carbone" (consommation d'énergie des bâtiments, modes constructifs alternatifs) et la diminution de l'impact carbone associé aux processus supports (informatique, achats...) y compris la mobilité des collaborateurs (éco-conduite, plan de déplacement d'entreprise, etc.).

<sup>(1)</sup> *L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) est un établissement public à caractère industriel et commercial, placé sous la tutelle conjointe des ministères en charge de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer et de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. L'Ademe participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable.*

<sup>(2)</sup> *Carbone 4 est le cabinet de conseil de référence pour la prise en compte de la "contrainte carbone" (changement climatique et raréfaction des énergies fossiles) par les entreprises.*

### QU'EST-CE QU'UN BILAN CARBONE ?

*Le bilan carbone est une méthode de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre à partir de données facilement disponibles pour parvenir à une bonne évaluation des émissions directes ou induites par une activité (entreprises industrielles ou tertiaires, administrations, collectivités) ou un territoire.*

#### Contacts presse

Christophe Morange: 01 30 60 55 05 - c.morange@bouygues-construction.com

Hubert Engemann: 01 30 60 58 68 - h.engemann@bouygues-construction.com